



COMMUNIQUE DE PRESSE

NEOVACS PUBLIE DE SOLIDES COMPTES SEMESTRIELS CONFIRMANT L'EXECUTION DU PLAN DE MARCHE

Paris, le 28 octobre 2021 – 8h CET - Néovacs (Euronext Growth Paris : ALNEV) annonce ses résultats semestriels 2021. Le rapport financier semestriel est mis à la disposition du public sur le site Internet de la société.

Relance des programmes de recherche autour de sa plateforme technologique Kinoïde®

Le plan stratégique de Néovacs mis en œuvre sous l'égide de HBR Investment Group depuis le printemps 2020 a permis de relancer l'activité de développement historique et d'étendre l'expertise du Groupe à d'autres activités dans un cadre financier assaini et renforcé.

Dans le cadre de ce plan, Néovacs a relancé ses activités dans les deux domaines de recherche actuels, le **lupus** et les **allergies**, autour de sa plateforme technologique Kinoïde®. Le 11 mai dernier, le Groupe a annoncé la publication de ses travaux précliniques dans le traitement de l'**asthme** dans la prestigieuse revue Nature Communications.

À ce titre, Néovacs a déposé, en septembre 2020, avec les équipes académiques de l'INSERM et de l'Institut Pasteur, une nouvelle demande de brevet issu de sa technologie Kinoïde® portant sur un « produit immunogène comprenant un fragment d'IgE pour le traitement des troubles inflammatoires à médiation d'IgE ». L'invention ainsi protégée concerne un vaccin thérapeutique et son utilisation pour traiter des troubles induisant une expression d'IgE aberrantes, en particulier les allergies à médiation IgE comme des allergies alimentaires, les réponses au venin et la survenue de chocs anaphylactiques. Ce vaccin pourrait, à terme, être utilisé chez des sujets sensibles à tout type d'allergène et compléterait l'utilisation des produits Kinoïde®, notamment les Kinoïde® IL-4 et IL-13, déjà brevetés par Néovacs avec les mêmes partenaires académiques.

En parallèle, Néovacs a terminé le transfert de la R&D vers le département Production, des procédés de fabrication des Kinoïde® IL-4 et IL-13. Le département Production est désormais en cours d'études de développement et de « *scale up* » nécessaires à la fabrication selon les bonnes pratiques de fabrication (BPF), jalon indispensable pour la mise en place des prochains essais en allergies. Ces études de développement préindustriel sont un passage obligé pour tout produit pharmaceutique. Elles permettent de déterminer et d'optimiser chacune des étapes de fabrication et de produire des lots de tailles plus importantes en garantissant la qualité du produit.

Ces Kinoïde® seront testés dans le cadre d'un essai de Phase I/IIa après autorisation réglementaire pour lequel Néovacs a sécurisé une trésorerie de 15 M€, soit 42% des ressources disponibles au 30 juin 2021 (35,8 M€).

Enfin, les relations avec les agences réglementaires françaises et européennes continuent sur la base des nouveaux critères (BICLA¹ et LLDAS² notamment) à prendre en compte pour évaluer les patients atteints de **lupus**. Des discussions avec les autorités réglementaires sont un préalable à la poursuite des essais cliniques dans ce domaine. Certaines d'entre elles, notamment en Chine, ont déjà validé le critère LLDAS dans le lupus au cours d'essais cliniques précédents.

La relance des activités scientifiques de la société a entraîné une augmentation maîtrisée des charges d'exploitations. Le résultat d'exploitation semestriel ressort ainsi à -3,4 M€ contre -1,8 M€ au 1^{er} semestre 2020, période au cours de laquelle la société était encore en arrêt d'activité et en redressement judiciaire. Le résultat net est en amélioration sensible, à -3,2 M€ contre -6,4 M€. En 2020, Néovacs avait supporté une charge exceptionnelle de 4,9 M€ liée à l'apurement de son passif.

Deux premiers investissements dans des sociétés innovantes réalisés post-clôture semestrielle

En parallèle du développement de son propre portefeuille de programmes cliniques dans le lupus et les allergies, Néovacs a pour objectif de mettre à profit les compétences de son équipe scientifique expérimentée pour identifier des projets prometteurs, aussi bien dans le développement de candidats-médicaments (BioTech) que de dispositifs médicaux (MedTech). Ces projets seront alors financés et accompagnés sur le plan managérial par Néovacs. Cette activité permettra de diversifier le risque porté par Néovacs en investissant dans des projets ambitieux mais réalistes.

En septembre 2021, Néovacs a annoncé un premier investissement de 5 M\$ (4,2 M€) dans Bio Detection K9, société spécialisée dans la détection canine de bactéries et de virus et notamment du covid-19. En octobre 2021, la société a finalisé un deuxième investissement dans Signia Therapeutics, société de biotechnologie qui met en œuvre une stratégie de rupture pour la recherche de médicaments contre les infections et les pathologies respiratoires.

Renforcement de la structure financière avec 35 M€ de trésorerie à fin juin

Afin de financer son activité et son plan de retournement, la société utilise des contrats de financement en obligations convertibles ou remboursables en actions. Les tirages réalisés sur ces contrats et les conversions en actions nouvelles de la société qui en résultent ont permis de renforcer significativement les fonds propres de la société et sa trésorerie.

Au 30 juin 2021, Néovacs disposait d'une trésorerie de 35,8 M€ pour seulement 0,2 M€ de dettes financières. Début septembre 2021, Néovacs a annoncé disposer d'une trésorerie de près de 43 M€ pouvant être étendue jusqu'à un maximum de 50 M€ additionnels au cours des 48 prochains mois en cas d'utilisation intégrale de la nouvelle ligne de financement signée le 5 septembre 2021. Ces financements sont mis au service d'une politique ambitieuse d'investissements d'un montant total de plus de 80 M€, hors dépenses courantes liées à l'activité et aux nouvelles opportunités de prises de participations.

¹ Based Combined Lupus Assessment

² Lupus low disease activity state

À PROPOS DE NÉOVACS

Néovacs est une société de biotechnologie française, cotée sur Euronext Growth depuis 2010, spécialisée dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes. Sa technologie innovante appelée Kinoïde[®], brevetée jusqu'en 2038, permet d'induire une réponse immunitaire polyclonale, applicable dans plusieurs indications. Néovacs a développé l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus dans une étude clinique de phase IIb. L'étude principale est terminée, les résultats complets ont été présentés au 13^{ème} congrès international 2019 du lupus. La Société a également terminé des travaux précliniques prometteurs avec un autre vaccin thérapeutique, l'IL-4/IL-13 Kinoïde, pour le traitement des allergies. L'ambition de cette « approche Kinoïde[®] » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. **Pour plus d'informations :** www.neovacs.fr

Jérôme FABREGUETTES-LEIB

Relations Investisseurs

neovacs@actus.fr

01 53 67 36 78

Déborah SCHWARTZ

Relations Presse financière

dschwartz@actus.fr

01 53 67 36 35